



**COMMUNE DE  
SIMIANE-LA-ROTONDE**

ALPES DE HAUTE PROVENCE

**Liste des délibérations prises lors du conseil municipal  
du 30 décembre 2025**

**PRESENTS :** Thibault DALLAPORTA, Bernard CAVALLO, Sylvaine JABRE, Nicolas ROBERTO, Léon AUBERT, Gilbert EL KAÏM, Sabine LOPEZ, Christian PHILY, Anthony RICHAUD, Erik ROGER.

**EXCUSES :**

**ABSENTS :** Isabelle DAUTRY, Charlotte L'HERMITE, Elisabeth AUMAGY, Vincent BLANC, Serge RENIET.

**SECRETAIRE :** Nicolas ROBERTO.

**Affaire n°1 – Rapport sur le Prix et la Qualité du Service eau potable au titre de l'année 2024.**

**DE 2025-114**

Monsieur le Maire présente le rapport qui est consultable en mairie.

Adopté à l'unanimité

**Affaire n°2 - Rapport sur le Prix et la Qualité du Service assainissement collectif au titre de l'année 2024.**

**DE 2025-115**

Monsieur le Maire présente le rapport qui est consultable en mairie.

Adopté à l'unanimité

**Affaire n°3 - Budget principal – décision modificative.**

**DE 2025-116**

Après contact avec la trésorerie, il est proposé de passer une nouvelle décision modificative pour ajuster les comptes comme suit :

<b>Fonctionnement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
011 - 615228	Entretien, réparations autres	0,00	-5 274,00
012 - 64131	Rémunérations	0,00	5 274,00
6761 (042)	Différences sur réalisations	0,00	3 042,00
775	Produits des cessions	3 042,00	0,00
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>3 042,00</b>	<b>3 042,00</b>
<b>Investissement</b>		<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 042,00</b>	<b>3 042,00</b>

Adopté à l'unanimité

Affiche le 06/01/2026



Le Maire, Thibault DALLAPORTA

Fait à Simiane la Rotonde, le 06/01/2026.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°5 - Modification de la délibération 2025-052 portant sur la demande de subvention DETR pour financer le projet de construction d'un préau. DE 2025-118  
 M. Roberto rappelle que deux délibérations ont été prises pour solliciter une subvention auprès de la CAF du 04 et auprès de la Préfecture au titre de la DETR afin de financer les travaux du préau.  
 Montant estimé des travaux : 90 000,00 €  
 Subvention sollicitée auprès de la CAF : 54 000,00 €  
 Subvention octroyée par la CAF : 17 912,00 €  
 Il est proposé de modifier le montant sollicité auprès de la Préfecture pour le passer de 18 000 € à 45 000 € soit 50%, le montant maximum pour ce type de projet.

Adopté à l'unanimité

Affaire n°4 - Convention de mise à disposition du piano communal. DE 2025-117  
 M. Roberto propose aux membres du conseil municipal de convenir avec l'Association Musique et Yoga pour l'utilisation du piano situé dans la salle Pierre Martel. Cette convention a pour objectif d'identifier les membres de l'association autorisés à venir jouer du piano, à réglementer leur accès à la salle et à définir les modalités de mise à disposition du piano, propriété de la Commune.